

Fondation Vallée : Dangereux et insensé, l'ARS dit « avoir fait un pari ! »



Suite à la décision de l'ARS de suspendre 60 lits de la Fondation Vallée, la CGT a demandé une audience qui a eu lieu ce 3 avril. La délégation¹ a exigé des explications sur l'accusation de « contention mécanique » faite par la ARS et affirmé que c'est un mensonge. Aucun des 4 représentants de l'ARS² n'a été en capacité de nous contredire et d'apporter des explications probantes. Concernant les ERS³, nous avons expliqué que les professionnels souhaitaient changer leurs pratiques mais qu'ils en ont été empêchés par la Direction qui n'a pas tenu compte du plan d'accompagnement au changement présenté par les médecins. Nous avons souligné les multiples désorganisations de services, fusions, maltraitements institutionnels, mutations forcés, diminutions d'effectifs des 18 derniers mois⁴ qui ont entravé la qualité du travail. Nous avons demandé aux représentants de l'ARS d'expliquer comment faire quand des enfants présentant des troubles du spectre autistique font une crise clastique mettant en danger eux même ou leur entourage. Ils ont alors déclaré que la suspension des lits de la Fondation Vallée « est un pari pour faire changer les pratiques ».

Ceci est dangereux et insensé !

La pédopsychiatrie est largement sous dotée. Tous les professionnels du secteur et les parents s'en plaignent. Mais l'ARS fait « un pari » en détruisant un collectif de travail et en suspendant 60 lits d'hospitalisation, soit 70% de la capacité du Val de Marne et un quart de celle d'Île de France. Cette décision brutale sidère les professionnels de la pédopsychiatrie dans le Val de Marne et au-delà, et met encore plus en danger les enfants en attente de soin et leurs proches. Parmi les agents qui travaillaient dans les services concernés 25% sont en arrêt maladie. Face à l'explosion des risques psycho-sociaux les représentants du personnel ont demandé l'ouverture d'une cellule de crise et ont voté en instance une expertise pour risque grave. Toutes deux refusées par la Direction. Ce qui met en danger les professionnels. Si la suspension des lits se poursuit après juin, cela mettra en péril l'unité d'enseignement qui bénéficie à tous les enfants et adolescents accueillis à la Fondation Vallée.

Qu'est ce qui se cache derrière « ce pari » ?

Sur le terrain nous constatons que le seul médecin impliqué actuellement dans le « nouveau » projet médicale est la cheffe du pôle « Urgence expertise » qui est en lien avec le chargé interministériel aux Troubles du Neuro Développement et est une proche de la Fondation Fondamentale. Fondation privée qui tente de s'imposer dans le secteur de la psychiatrie⁵. En mars la Direction a fait savoir que ce médecin prendrait la chefferie de toute la Fondation Vallée en septembre.

La CGT dénonce fermement « le pari » de l'ARS qui fait prendre des risques considérables aux enfants, à leurs proches et aux professionnels et s'interroge sur le réel but recherché. Pour nous la situation de la Fondation Vallée est emblématique des dangers qui planent sur toute la pédopsychiatrie. C'est pourquoi nous invitons les professionnels et des acteurs de la pédopsychiatrie à nous contacter pour ensemble construire une mobilisation⁶.

Créteil le 8 avril 2026.

Contact :

CGT Fondation Vallée : cgt@ch-fondationvallee.fr

USD CGT 94 : usdvdm@gmail.com /

Commission Nationale Psychiatrie CGT : cnp@sante.cgt.fr

¹4 membres : CGT Fondation Vallée, CGT Paul Guiraud, Fédération CGT Santé Action-Sociale/Commission Nationale Psychiatrie CGT, Union Syndicale Départementale CGT Santé Action-Sociale Val de Marne.

² Le Directeur Général de la Délégation Départementale ARS Val de Marne, Le Directeur de l'Offre de Soins DD-ARS 94, Le directeur de l'Inspection Régionale Santé Autonomie ARS Île-de-France, son adjoint.

³ Espace de Repos Sécurisé dont l'utilisation à la Fondation Vallée est reprochée par l'ARS mais qui sont répandus dans nombre de structures pédopsychiatriques, y compris à l'APOGEL, association qui accueille actuellement les enfants de la Fondation Vallée.

⁴ Voir document en pièce jointe : « Situation de la Fondation Vallée : Etat des lieux des unités et diminution de l'offre de soins, de l'automne 2024 à mars 2026 ».

⁵ Voir, Humanité 15 décembre 2025, Scarlett Bain : « Psychiatrie : derrière la proposition de loi débattue au Sénat, la Fondation Fondamentale en embuscade » et Médiapart 28 mars 2026, Caroline Coq-Chodorge et Laurence Delleur « L'intense lobbying de Fondamentale, fondation privée devenue incontournable en psychiatrie ».

⁶ Voir nos revendications en pièce jointe.



Revendications de la CGT pour la Fondation Vallée et plus largement la pédopsychiatrie dans le Val de Marne :

Le vendredi 3 avril après-midi les représentants d'une douzaine de syndicats (du sanitaire et médico-social, public/associatif) et de structures CGT tous en lien avec la psychiatrie et la pédopsychiatrie se sont réunis. Nous avons débattu de la situation de la pédopsychiatrie dans le Val de Marne et avons dressé une plate-forme revendicative commune.

Nous portons ces revendications à la connaissance de l'ensemble des acteurs de la pédopsychiatrie du Val de Marne et les invitons à nous rejoindre pour construire une mobilisation.

Pour la Fondation Vallée.

- Reconnaissance qu'il n'y a pas eu de « contention mécanique » à la Fondation Vallée.
- Déclenchement immédiat de l'expertise RPS votée en instance le 9 mars.
- Mise en place de réunion incluant l'ensemble des professionnels dans la rédaction d'un nouveau projet médico-soignant.
- Réouverture des 60 lits au plus tard le 30 juin.
- Réintégration du personnel dispatché sur l'Hôpital Paul Guiraud recrutement sur les postes vacants.

Pour le Val de Marne :

- Augmentation des salaires
 - o Dans le public sur la base d'un point d'indice à 6€ brut.
 - o Dans le privé/associatif sur la base de la revendication portée actuellement par la CGT dans les négociations BASSMS.
- Recruter et former du personnel sur l'ensemble des postes vacants dans le public et le privé associatif.
- Créer 1000 places dans le médico-social, créer les postes correspondants, recruter et former le personnel nécessaire.
- Mettre en place une coordination des acteurs de la pédopsychiatrie publique et associative dans le Val de Marne.